

**SENSIBILISATION DES JEUNES AUX RISQUES PROFESSIONNELS**

# Campagne INRS relayée par le ministère du Travail

**O**perateur de la CNAM en matière de prévention des risques professionnels, l'INRS a conçu une nouvelle campagne de sensibilisation au port des EPI (équipements de protection individuelle) à destination des jeunes travailleurs.

Composée d'affiches reprenant les bonnes pratiques en matière d'EPI et des visuels associant des héros de fiction de la culture populaire, la campagne a été dévoilée en février par le secrétaire d'Etat chargé des Retraites et de la Santé au travail, M. Laurent Pietraszewski, en présence du directeur de l'INRS M. Stéphane Pimbert, lors d'une visite en centre de formation pour apprentis du bâtiment à Brétigny-sur-Orge.

Les moins de 25 ans constituent en effet une population de salariés où la fréquence des accidents du travail est 2,5 fois supérieure à la proportion en population salariée générale, et la prévention des accidents auprès des jeunes travailleurs et apprentis a donc été identifiée comme l'un des objectifs prioritaires du 4<sup>ème</sup> Plan Santé au Travail.

« *Les jeunes ont moins conscience que les autres salariés des risques au travail, alors même que leur faible expérience les y expose davantage* » a ainsi rappelé le Secrétaire d'état.


**Ressources :**

- Les 4 affiches rappelant les constituantes du bon usage des EPI peuvent être téléchargées librement en Haute Définition sur le site de l'INRS : [INRS.fr](https://www.inrs.fr) ► **Actualités** ► **EPI**.

Les 4 affiches rappellent donc les constituantes du bon usage des EPI : les jetables ne doivent pas être utilisés, les EPI ne doivent pas être ramenés aux domiciles, ne doivent pas être endommagés...

Elles se destinent aux murs des espaces de travail comme des centres de formation des apprentis ou de formation initiale, et peuvent être téléchargées librement en Haute Définition sur le site de l'INRS : [INRS.fr](https://www.inrs.fr) ► **Actualités** ► **EPI**. ■

